

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 31 mars 2009

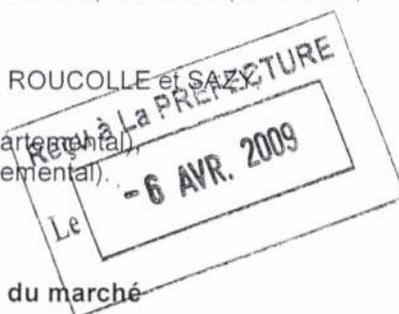
N° 2009-11

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil neuf, le 31 mars à quatorze heures trente minutes, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	9	
Date de la convocation :	25 mars 2009	

Présents : MM. ANDRIEU, AURADE, CAMBON, DONNADIEU, GUIRBAL, LATOUR, MASSAT, QUEREILHAC et Mme TAURAN.

Absents excusés : MM. AJAS, DAGEN, DELMAS, GARRIGUES, ROUCOLLE et SAZEURE

Assistaient à la séance : M. PELZER (Représentant M. le Payeur Départemental),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).



OBJET : Etude d'optimisation des services de collecte - Approbation du marché

Lors de la réunion du 25 février 2009, le Comité Syndical a approuvé la constitution d'un « groupement de commande » au sens du Code des Marchés Publics pour la réalisation d'une étude d'optimisation des services de collecte sur les territoires du SMEEOM de la Moyenne Garonne et des Communautés de Communes du Quercy Caussadais, du Quercy Rouergue et de Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

Il s'agit d'un type d'étude préconisé tout particulièrement par Eco-Emballages mais aussi par l'ADEME, et financé par ces 2 organismes (à hauteur de 80%).

Dans le cadre du groupement de commande, le Syndicat Départemental a été désigné comme Pilote de l'opération et c'est à ce titre, et en concertation avec l'ensemble des autres collectivités, que la Syndicat a procédé au lancement d'une consultation dans le cadre d'une « procédure adaptée ».

Le dossier de consultation élaboré selon les recommandations d'Eco-Emballages prévoyait :

- une tranche ferme correspondant à la phase « diagnostic et état des lieux » comprenant :
 - une mission de base constituant la base des recommandations d'Eco-Emballages,
 - les options portant entre-autre sur le suivi plus ou moins complet des tournées et sur l'étude des déchets « assimilés » produits par les professionnels (artisans - commerçants) et relevant théoriquement de la redevance spéciale.

- une tranche conditionnelle correspondant à l'étude des leviers d'optimisation constituant également la base des recommandations d'Eco-Emballages et la condition de sa contribution financière.

Au terme de la procédure de consultation (avis publié au BOAMP le 20 février 2009) 6 candidats ont fait parvenir une offre.

De l'examen détaillé des différentes propositions en concertation avec les représentants d'Eco-Emballages et de l'ADEME, il ressort que la meilleure offre est présentée par le cabinet INDDIGO - agence de Toulouse - dans les conditions suivantes :

- tranche ferme (y compris options retenues) : 67 023.84 € TTC
 - tranche conditionnelle : 30 258.80 € TTC
- soit un total de 97 282.64 € TTC

Le plan de financement de l'opération devrait être le suivant :

- participation Eco-Emballages = 65 000 €
(1 €/habitant pour l'ensemble des 2 phases)
- participation de l'ADEME = 30 000 €

Le coût de la partie étude s'élevant à 97 282 € TTC, le Président propose, comme le principe avait été envisagé lors de la réunion du 17 décembre 2008, de se doter à cette occasion d'un outil spécifique de gestion des services de collecte (gestion des contenants et cartographie) et ce dans la limite du financement total détaillé ci-après :

Coût total prévisionnel de l'opération.....	120 000 € (TTC)
Participation Eco-Emballages.....	65 785 €
Participation ADEME	30 000 €
Autofinancement minimum 20%.....	24 215 €

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- d'approuver le marché avec le cabinet INDDIGO pour un montant total de 97 282.64 € TTC et d'autoriser le Président à signer ledit marché dans le cadre du groupement de commande,
- d'approuver la proposition relative à l'acquisition d'un outil de gestion des services de collecte dans les limites du budget indiqué,
- de confirmer les demandes de subvention auprès d'Eco-Emballages et de l'ADEME sur les bases ainsi définies.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE

DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU

REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE - 6 AVR. 2009

ET DE SA PUBLICATION LE 6 AVR. 2009

Montauban, le

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON

Fait et délibéré le 31 mars 2009

Le Président,

Jean CAMBON

